



Gamme Evolution EQB^{MC}

Guide de transfert

La Gamme Evolution EQB^{MC} offre aux emprunteurs la possibilité de transférer leur prêt hypothécaire.

Caractéristiques du produit	Détails
Admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt hypothécaire garanti par une charge standard (conventionnelle) ou une charge accessoire sur la propriété • Transfert d'un prêt hypothécaire assuré existant, lorsque l'assurance est contractée avec Sagen, Canada Guaranty ou la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) • Transfert d'un prêt hypothécaire non assuré (à faible ratio), à condition que le prêt réponde aux critères d'assurabilité
Détails du produit	<ul style="list-style-type: none"> • Durée : entre 1 an et 5 ans • Type : à taux fixe ou variable • Taux admissible : taux contractuel le plus élevé + 2 % ou taux de référence de 5 ans de la Banque du Canada
Admissibilité bénéficiant de droits acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Les propriétés de plus d'un million de dollars, les amortissements supérieurs à 25 ans et les logements locatifs individuels peuvent être considérés à condition que le prêt hypothécaire initial ait été financé avant octobre 2016.
Occupation	<ul style="list-style-type: none"> • Logements de type propriétaire-occupant (logements individuels) • Logements de types propriétaire-occupant et locatifs (1 à 4 logements) • Logements locatifs (2 à 4 logements)
Évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Une évaluation peut être requise sur demande • L'évaluation doit être commandée à partir de la liste des évaluateurs approuvés par la Banque Équitable.

Garantie de taux	<ul style="list-style-type: none"> • 120 jours 				
Options de fréquence de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Fixe : hebdomadaire, aux deux semaines, accélérée chaque semaine, accélérée toutes les deux semaines, mensuelle, bimensuelle Variable : mensuelle 				
Amortissement	<ul style="list-style-type: none"> • Assuré : durée d'amortissement restante • Assurable : le moins élevé entre la durée d'amortissement restante ou 25 ans (à moins que le prêt respecte les critères pour bénéficier des droits acquis) 				
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • Police d'assurance incendie • Certificat d'impôt foncier • Plus récent relevé de prêt hypothécaire ou contrat de renouvellement • Autres conditions d'engagement • Évaluation (le cas échéant) 				
Service de conclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Les services de conclusion seront fournis par FCT et nécessiteront un minimum de 12 jours ouvrables à partir de l'instruction du dossier • Vérification de l'identité – tous les noms sur la demande et le titre doivent correspondre aux documents d'identité 				
Couverture des frais	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque Équitable permettra que les coûts existants des prêteurs (charges, frais de remboursement anticipé) soient plafonnés sur le prêt hypothécaire, jusqu'à concurrence de 3 000 \$. 				
Charges de FCT	<table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Charge standard</th> <th style="text-align: center;">Charge accessoire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> • La Banque Équitable couvrira les charges de FCT </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Le client est responsable des charges de FCT, qui peuvent être plafonnées sur le prêt, à condition que le supplément total ne dépasse pas 3 000 \$ (y compris les charges/frais du prêteur précédent) </td> </tr> </tbody> </table>	Charge standard	Charge accessoire	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque Équitable couvrira les charges de FCT 	<ul style="list-style-type: none"> • Le client est responsable des charges de FCT, qui peuvent être plafonnées sur le prêt, à condition que le supplément total ne dépasse pas 3 000 \$ (y compris les charges/frais du prêteur précédent)
Charge standard	Charge accessoire				
<ul style="list-style-type: none"> • La Banque Équitable couvrira les charges de FCT 	<ul style="list-style-type: none"> • Le client est responsable des charges de FCT, qui peuvent être plafonnées sur le prêt, à condition que le supplément total ne dépasse pas 3 000 \$ (y compris les charges/frais du prêteur précédent) 				
Prêts hypothécaires non admissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les opérations de transfert doivent répondre aux exigences de l'assureur • Les types de prêts hypothécaires suivants ne sont pas admissibles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prêts hypothécaires privés ○ Prêts à la construction par avances échelonnées 				
Frais de remboursement anticipé	<ul style="list-style-type: none"> • Taux fixe : Montant le plus élevé entre le différentiel de taux d'intérêt et 3 mois d'intérêt • Variable : 3 mois d'intérêt 				